

# VILLE D'ISTRES

## CONSEIL DE QUARTIER EST DU 3 JUILLET 2018

*La séance est ouverte dans les formes réglementaires à 18 heures 16, sous la présidence de Monsieur François BERNARDINI, Maire d'Istres.*

**M. BOUCHAUD**.- Bonsoir à tous, on va faire l'appel, en attendant l'arrivée de M. le Maire.

*(M. Bouchaud procède à l'appel des Conseillers de quartier.)*

### I. COMMUNICATIONS

- **Présentation de nouveaux membres du collège « des Elus » et « des Associations et acteurs sociaux économiques »**

**M. BOUCHAUD**.- On va commencer par la présentation des nouveaux membres du collège des élus. Nous avons le plaisir d'avoir parmi nous M. Jean-Paul Carpentier, en remplacement de Mme Anne Burles, et nous aurions dû avoir M. Alain Secchi, le nouveau Président du CIQ de l'Etang de l'Olivier, en remplacement de Mme Ethel Barthes, mais je crois qu'il est absent.

- **Labels obtenus par la Ville**

**M. BOUCHAUD**.- Confirmation du label « Quatrième fleur » depuis fin novembre 2017.

Obtention du label « Tourisme et Handicap » pour l'Art Zoo. J'ai vu que la Directrice était là, peut-être que tu veux dire quelques mots ?

**Mme IMBERT-CAPONI**.- Nous avons fait labelliser l'Art Zoo, l'esplanade au bord de l'Etang de l'Olivier avec des animaux, ils sont désormais labellisés sur plusieurs handicaps. C'est une grande réussite parce qu'il n'était pas évident de pouvoir faire labelliser ce site et il est désormais labellisé pour toutes sortes de handicaps.

**M. BOUCHAUD**.- Merci, Madame la Directrice.

Certification AFNOR « NF services funéraires et organisation d'obsèques ». Le 26 mars dernier, AFNOR Certification a reconnu la qualité de l'accueil et des services de la Régie municipale des pompes funèbres de la Ville d'Istres. Après Montpellier, Grenoble et Béziers, la Ville d'Istres est la quatrième de France dont les services funéraires affichent le logo « NF Service ». La Régie des pompes funèbres municipales est le premier établissement de la région Sud-Provence - Alpes-Côte d'Azur à obtenir cette certification, qui vient de reconnaître la qualité des prestations fournies par le service.

- **Sécurité :**

- Plan canicule

**M. BOUCHAUD**.- Est-ce que Mme Emilie Houot est là ? Je vais vous laisser la parole pour parler du plan canicule, si vous le voulez bien. Merci.

**Mme HOUOT**.- Bonjour à tous. Chaque année la Ville d'Istres fait son plan canicule. On distribue auprès de tous les commerçants, pharmaciens, médecins, infirmiers libéraux, un fascicule, que vous avez sur la table, qui rappelle les consignes en cas de forte chaleur. On met un imprimé à disposition des gens qui veulent s'inscrire au niveau du CCAS sur ce registre canicule, et quand la canicule se déclenche (les phases 2, 3 et 4) le CCAS téléphone à toute personne, soit âgée de plus de 65 ans, soit de moins de 65 ans et atteinte d'un handicap, et l'on s'assure qu'elles s'hydratent, qu'elles se mettent bien au frais. Au dernier niveau de la canicule nous ouvrons les foyers pour personnes âgées (La Régalido, celui d'Entressen et celui de Rassuen) et nous acheminons toute personne qui n'est pas équipée d'un climatiseur vers les foyers.

- Dispositif d'alerte par téléphone

**M. BOUCHAUD**.- La fiche est réalisée par M. Christian Monnot, mais je ne l'ai pas vu. Monsieur Olivier Mayor peut-être ? Je vous laisse la parole.

**M. MAYOR**.- Conformément à l'engagement de M. le Maire et chaque année, il est renouvelé en cas d'évènement grave menaçant les populations différents moyens pour alerter les personnes sur le territoire communal, tels

que par exemple les sirènes (dont on a les exercices qui se déroulent le premier mercredi de chaque mois) ainsi que les radios locales qui nous informent. Pour compléter le dispositif, le maire a opté pour un système d'alerte automatisé par téléphone à destination de l'ensemble de la population. Les comportements à adopter sont différents selon la menace. On peut avoir des accidents technologiques, des inondations, des feux de forêt. Cet outil qui est dénommé Téléalerte permet de joindre simultanément un grand nombre d'administrés afin de transmettre clairement les bonnes informations et les bonnes consignes à appliquer pour mieux se protéger. La Téléalerte permet également d'adresser des messages vocaux ou SMS sur une zone géographique déterminée (tout ou partie de la commune), en cas de fuite de gaz par exemple, ou de contacter des populations spécifiques, en particulier les personnes âgées dans le cadre du plan canicule.

(Arrivée de M. le Maire.)

Pour que le dispositif soit le plus efficace possible il est nécessaire de s'inscrire au préalable. Si vous êtes un particulier, une entreprise ou une association, vous êtes invités à vous inscrire sur le [www.istres.fr/alerte](http://www.istres.fr/alerte) en cliquant sur le bouton « S'inscrire ». Bien entendu, la base de données est déclarée à la CNIL, répond aux normes légales en vigueur et ne peut être utilisée que dans le cadre d'une alerte de risque majeur. Nous vous rappelons que, de par la volonté municipale, l'inscription est gratuite, et les informations fournies restent confidentielles.

Nous restons à votre entière disposition pour la mise en place de ce dispositif. Vous pouvez venir me contacter, et également le Directeur de la police municipale. Merci.

**M. BOUCHAUD**.- Merci, Monsieur Mayor. Nous souhaitons la bienvenue à M. le Maire.

- Nouveau dispositif dédié à la sécurité et à la tranquillité publique.

**M. BOUCHAUD**.- M. Malacarne devait faire le rapport, je crois qu'il n'est pas là.

**Mme MALLINJOURD**.- Un nouveau dispositif est dédié à la sécurité et à la tranquillité publique notamment avec l'utilisation des drones qui permettra la surveillance des massifs forestiers. Ces zones de surveillance sont prédéfinies et sont susceptibles de changer en fonction des événements, des incendies, des signalements de personnes suspectes. L'utilisation des drones peut se faire avec des gradients de vent qui peuvent aller jusqu'à 60 km/h. La surveillance des manifestations sera également organisée avec les drones. De nombreuses manifestations feront l'objet de cette surveillance. Elle sera possible après l'autorisation préfectorale et également de la base aérienne 125. Les images seront enregistrées sur une carte micro SD et stockées sur un disque dur. Actuellement une étude est en cours afin de retransmettre le flux vidéo vers le centre de supervision urbaine.

o **Environnement :**

- Comité Communal des Feux Forêts

**M. le MAIRE**.- Merci. On pourrait peut-être faire une halte sur ces deux points.

Le premier parce que nous sommes au début du cycle estival et donc en période considérée comme la plus propice à ce genre d'incidents. Nous avons tous été marqués par les incendies de l'an dernier et chacun a en mémoire ce que l'on a pu ressentir comme émotion. Emotion humaine liée à la solidarité que j'ai vue à travers les comportements de nombreux Istréens, émotion à travers la peur aussi par rapport aux flammes qui s'approchaient dangereusement des immeubles des quartiers Sud, et puis aussi parce que nous sommes là, géographiquement, dans le site où les actes de malveillance peuvent être les plus ennuyeux et les plus redoutables. Nous avons déjà bien conscience que les incendies sont des éléments particulièrement négatifs et, grâce au concours et à beaucoup de collaborations avec les pompiers, notre centre est réputé comme un lieu de qualité de la protection et de la sécurité. Avec aussi le concours des forces habituelles qui viennent accompagner les éléments d'intervention, je pense aux gardes à cheval, je pense bien sûr à la police municipale. Nous avons quand même souhaité ajouter un dispositif supplémentaire. Depuis 2 jours vous avez pu voir –si vous ne l'avez pas vu sur le terrain vous avez pu l'entendre au Conseil municipal, en prendre connaissance lors de manifestations de présentation– la mise en place d'un Comité des feux et forêts. C'est une initiative ancienne qui remonte aux années 2012 puisque nous avons pris une délibération au Conseil municipal, mais pour des raisons politico-politiciennes ce dossier n'avait pu cheminer positivement, il n'avait pas reçu d'agrément financiers. Nous étions tout seuls pour faire face à cette dépense qui est quand même importante. Avec l'évolution des choses, nous avons pu bénéficier cette fois-ci d'une subvention et dès que nous avons eu l'information nous avons mis sur pied ce Comité des feux et forêts, pour lequel je salue M. Aragneau de son implication et de sa constance pour rallier les forces vives des bénévoles, tous issus d'une vie de dévouement. Des anciens employés municipaux, des employés municipaux encore en exercice, des pompiers, des sapeurs-pompiers anciens, puis des anciens de l'armée, des anciens de la gendarmerie, des anciens de la police nationale, des gens qui sont rompus, expérimentés aux techniques de dissuasion et de surveillance. Cela nous a permis de mettre sur pied cette équipe composée de 2 véhicules –vous ne pouvez pas les louper, ils sont orange virulent– et 36 bénévoles, dont 3 femmes, qui viennent porter intérêt à la gestion et à la protection du patrimoine. Cela a commencé il y a 2 jours et nous avons été surpris de voir que, au-delà du lancement officiel où il y avait un point de départ que nous avons donné sous des formes à la fois protocolaires mais sympathiques, il y avait beaucoup de gens de la population qui étaient intéressés et présents pour voir ce qu'il se passait et comment cela allait se passer, avec beaucoup de sympathie et sans doute de sûreté. Je crois que ceci va permettre d'avoir, je l'espère en tout cas, un apaisement pour les 2 mois d'été qui commencent.

A cette palette classique malgré tout, même si elle est plus intense, nous avons ajouté deux éléments assez inédits puisque cela rentre dans les techniques de surveillance sur une valeur plus massive –pas en termes de population mais en termes de densité de mètres carrés, de surface– nous avons donc maintenant 2 drones à notre disposition pour éventuellement repérer et voir ce qui peut enclencher un incident plus grave. Ces drones nous serviront également pour la surveillance des grandes manifestations. Vous avez d'ailleurs pu voir les premières investigations dans le ciel de nos 2 appareils pour le concert qui a précédé la fêria. Je pense que là aussi nous montrons notre technique offensive portée vers tous les éléments destinés à renforcer la protection. Et pour avoir le retour des informations que nous avons posées –pas à moi directement mais en cascade à la police municipale– je vois que beaucoup de collectivités s'intéressent à la chose et que l'on fera sans doute des émules à brève échéance.

- Travaux RTI (Restauration de Terrains Incendiés)

**M. le MAIRE.**- Puisque nous sommes sur ce dossier lié aux incendies, on pourrait parler maintenant des travaux de réparation qui ont été nécessaires et qui sont nécessaires pour reboiser les zones qui ont été ravagées, et nous pourrions également rappeler tout ce que nous faisons de manière officielle mais en tout cas véhémement vis-à-vis de tous les propriétaires pour qu'ils puissent faire face à leur obligation de débroussaillage. Monsieur Tricon, dites-nous un peu tout ce que nous avons pu faire en collaboration avec la Métropole, puisque la plupart des terrains appartiennent à la Métropole, ils étaient avant SAN, ils sont passés Métropole, nous sommes donc en symbiose pour nous activer et activer les travaux nécessaires.

(Arrivée de M. Leban.)

Notre cellule de travail Tron/Tricon est jugée suffisamment capable de venir porter son concours à des éléments extérieurs puisque l'expertise qu'ils ont su montrer à l'occasion de ces feux et les propositions qui ont pu être faites en compagnie de l'ONF ont pu montrer leurs qualités et les qualités de notre personnel qui est maintenant accaparé à apporter son degré de connaissance pour d'autres territoires qui se trouvent hors de la commune. C'est un signe de qualité que je veux souligner parce que nous avons quand même du personnel qui est effectivement en charge avec le sens des responsabilités, nous sommes heureux et fiers de le dire.

**M. TRICON.**- Merci, Monsieur le Maire. Effectivement, à la suite des incendies des étés 2016 et 2017, la commune a lancé un programme de Restauration des Terrains Incendiés, dit RTI. Pourquoi ? Parce que ces espaces parcourus par les flammes présentaient plusieurs risques. Le premier était la dangerosité pour le public qui fréquente ces lieux, un arrêté municipal a donc été pris interdisant l'accès aux espaces incendiés ; un risque sanitaire avec le développement d'insectes parasites xylophages, tels hylésine destructeur ; et avec la présence de nombreux végétaux morts constituant une masse combustible importante et présentant un risque d'incendie fort. Etant donné que les parcelles communales ne sont pas encore soumises au régime forestier, la commune a signé une Assistance Technique à Donneur d'Ordre avec l'Office National des Forêts, organisme public seul habilité à gérer les forêts publiques françaises. A partir de là, l'ONF a vendu le bois communal sur pied pour le compte de la commune. Plusieurs offres ont été reçues. C'est la Société LGO d'Ardèche qui a présenté la meilleure offre, à savoir 9,70 € le rachat du mètre cube de bois brûlé. Le cubage estimé par l'ONF sur les parcelles communales représente à peu près 2 500 m<sup>3</sup>, multipliés par 9,70 €, cela va faire à peu près 25 000 € de recettes escomptées pour la commune. La technique d'exploitation se fait par arbre entier, c'est-à-dire que l'agrume et l'olivier, les arbres calcinés, sont transformés en plaquettes forestières, j'en ai apporté un échantillon pour que vous voyiez à quoi cela ressemble. Ces plaquettes forestières sont valorisées dans la filière bois énergie et elles servent à produire du courant et de l'électricité. En termes de surface, 22 ha de parcelles forestières communales sont concernées, 10 ha de parcelles propriété Métropole, et 10 ha de parcelles privées sont également concernées par ces travaux. Les travaux ont plusieurs objectifs. Tout d'abord, effacer l'impact de l'incendie et la végétation calcinée. C'est l'aspect typologique. Ensuite, favoriser la régénération naturelle de la forêt. Ensuite, créer des pistes de défense de la forêt contre les incendies pour les services de secours et pour le nouveau Comité communal feux et forêts. Et enfin, favoriser la transition énergétique en produisant des énergies renouvelables.

Je vais vous montrer quelques photos pour illustrer mes propos.

(Projection sur écran.)

Là il s'agit de l'organe d'abattage des arbres. Il faut savoir que c'est un prototype, il y en a un seul en France et il est à Istres. C'est un gros sécateur. C'est tout simple, il y a une pince qui permet de tenir l'arbre quand il est sectionné par le sécateur. Le sécateur déploie une pression de 350 bar, il peut abattre des arbres jusqu'à 90 cm de diamètre. On va les voir en action. Ça c'est la batteuse, c'était le long de l'avenue Filippi qui avait été fermée pour l'occasion par sécurité. La batteuse attrape l'arbre avec ses pinces et le sécateur le sectionne en dessous. On va le voir une fois que la coupe a eu lieu. Après, ces bois sont rassemblés en tas, c'est un deuxième engin qui les récupère, on appelle cela un porteur, et comme vous avez pu le voir, (inaudible) pour fabriquer les plaquettes forestières. Le porteur est là, le broyeur est là, et là c'est le gros tas de plaquettes forestières prêt à partir à la centrale de production d'électricité.

Pour terminer, dans les espaces incendiés, on a déjà eu en avril une opération de plantation avec les enfants des crèches et des écoles Ortollan, à proximité des jardins des Maurettes. 80 arbres ont été mis en place. Et une deuxième est prévue à l'automne prochain avec la plantation de 200 arbres sur le plateau du Deven. Merci.

**M. le MAIRE.**- Merci, Monsieur Tricon.

Restons sur les questions d'environnement, ce qui me permet de passer la parole à M. Garcia qui va nous faire une synthèse, un bilan, de l'opération 2018 « Istres Propre et Durable ».

- Bilan Istres Propre et Durable 2018

**M. GARCIA.**- Bonsoir, Mesdames et Messieurs. Une synthèse rapide sur l'opération qui s'est déroulée le 26 mai. Comme vous l'avez dit, Monsieur le Maire, nous avons changé de signature puisque « Istres Propre » a grandi. Nous avons voulu effectivement aller au-delà de la collecte et du tri et nous allons engager une action sur le développement durable qui va permettre de décliner « Istres Propre » tout au long de l'année. Que ce ne soit pas un *one shot* mais que les bons gestes puissent se réitérer tout le temps. C'était la neuvième édition, l'année prochaine peut-être que ce sera la dixième.

Beaucoup d'éléments de satisfaction, quelques regrets que j'évoquerai après, mais le fait de s'être inscrit dans le développement durable a permis d'organiser une vraie dynamique sur l'Etang de l'Olivier, avec des stands, des thématiques sur le développement durable, et ce sont autant d'impacts qui permettent de sensibiliser les petits et les plus grands.

Je voulais souligner les principaux facteurs de succès et les acteurs qui ont été prépondérants sur cette action. Je commencerai par l'engagement remarquable du monde de l'éducation, de la crèche au lycée, puisqu'effectivement ce sont plus de 2 000 enfants, enseignants et encadrants, qui se sont impliqués et mobilisés. Comme je l'ai dit, les crèches, les écoles primaires, les maternelles, les collèges, le lycée Arthur Rimbaud. Et il faut souligner que c'est notre cible prioritaire puisque nous sommes dans la sensibilisation, dans la prise de conscience et dans l'éducation. Souligner aussi la belle implication du monde du handicap, et pour nous c'est très gratifiant. Il est important que ce jour-là on soit au-delà de la différence et que tout le monde soit écocitoyen au même titre. Beaucoup d'acteurs étaient présents : l'ESAT de La Crau, La Chrysalide, Le Mas des Aiguebelles, le CATT, L'Avancée, Le Maillon, EPONA, et l'Association Espoir Handicap. Souligner aussi l'engagement volontariste de l'AFPA, malgré le fait qu'il y ait cette année beaucoup moins de stagiaires, mais grâce à eux nous avons pu notamment organiser une action remarquable sur Cascaveau, derrière la guinguette du Pointu, où nous avons collecté énormément. Et puis les chasseurs, comme l'année précédente, étaient présents pour valoriser nos collines.

Quelques actions qui ont été engagées en amont du 26 mai. L'opération Challenge inter-collège, pilotée par l'équipe de la mission développement durable du Conseil de Territoire, qui a permis d'organiser sur 3 classes de notre commune et 3 autres classes sur le territoire, et l'on se félicite, c'est la 4<sup>ème</sup> du collège Pasteur qui a remporté ce challenge. Comme l'a dit Vincent Tricon, le lancement symbolique a été l'opération de plantation les 13 et 16 avril aux Maurettes, avec une belle implication des tout-petits mais également du monde du handicap, de la chasse et des CIQ. Je remercie Romain BUIS dans la salle puisque, comme l'année dernière, il coordonnait l'opération Green Week portée par l'EPJ qui a été un succès. Et puis les Directions scolaires se sont organisées pour déployer des actions du 22 au 25 mai.

Je reviens juste sur l'AFPA, 78 m<sup>3</sup> ont été collectés sur le canal d'Argème au Cascaveau.

Monde de l'éducation, 2 000 enfants. Une progression. On était en 2016 1 400, en 2017 plus de 2 000, en 2018 presque 2 050. Mais malheureusement, vous verrez que ces chiffres sont décroissants sur les quartiers et c'est ce qui constitue, pour M. le Maire et moi-même, et pour l'équipe municipale, un grand regret et un questionnement sur l'organisation que nous allons envisager pour l'année prochaine.

Le jour J, rendez-vous évidemment sur tous les quartiers et sur les points de ralliement. Quelques rendez-vous particuliers. Le rendez-vous intergénérationnel plage de La Romaniquette qui a été un vrai succès, avec ITLE / Conseil des sages, le Conseil municipal des jeunes, l'EPJ, les Jeunes du service civique volontaire, et j'en passe. Le Parc de l'Olivier qui coordonnait l'engagement du monde sportif avec le CIQ de l'Etang de l'Olivier, et des opérations avec les autres structures du handicap.

Vous avez pu voir une déambulation de la brigade verte en centre-ville. On s'est retrouvé sur l'esplanade Charles de Gaulle pour partager un repas, des animations ont ponctué l'après-midi et se sont terminées avec une table ronde qui a été aussi une innovation cette année.

Quelques indicateurs rapides. Il est toujours intéressant de dresser quelques bilans. Si l'on compare 2018 à 2017, en 2017 il y avait plus de 3 500 écocitoyens et nous avons collecté 150 m<sup>3</sup>. A périmètre égal cette année, on a collecté 100 m<sup>3</sup>. C'est donc remarquable, 50 m<sup>3</sup> de moins, auxquels il faut ajouter les 78 m<sup>3</sup> de Cascaveau. En revanche, une petite récession sur les participants, 3 300 personnes.

Cette synthèse sur les engagements. Comme je vous l'ai dit, pour le monde de l'éducation, une croissance permanente ; pour le monde du handicap (inaudible), près de 160 ; pour l'AFPA, une petite récession liée au manque d'inscrits ; pour les quartiers, j'insiste encore, on est passé d'un peu moins de 1 000 à un peu plus de 700, c'est dommage. Il est dommage que les quartiers ne se prennent pas plus en compte. Comme je le dis chaque fois, avant d'être exigeant il faut être exemplaire et pour moi l'exemplarité n'y était pas cette année, en ce qui les concerne. Pour revenir sur les quartiers Est, on a eu l'occasion de communiquer les chiffres sur les autres quartiers, presque 500 personnes en 2017 et 380 personnes en 2018, c'est donc une érosion de 100 personnes, c'est dommage.

En synthèse, pour ne pas rester sur une note pessimiste, cela a été un bon cru. L'objectif premier sur le monde scolaire a été réussi et merci à tous ceux qui se sont engagés. Notre objectif est toujours le même : éduquer, sensibiliser, s'engager tous ensemble pour nos enfants et pour le futur. On verra avec M. le Maire ce que l'on envisage pour l'année prochaine. Merci.

**M. le MAIRE.**- Si vous me permettez, j'ajouterai un point de vue personnel mais il transcrit quand même la vérité. Je trouve que cette opération, dans sa globalité, dans son envergure, est toujours très bien réussie, très bien

organisée. Malgré des vicissitudes médicales qui l'ont largement pénalisé, M. Garcia a tenu régulièrement des réunions pour créer l'étincelle de l'enthousiasme. Si l'on regarde globalement les chiffres on ne peut être que satisfait. 3 200 participants, c'est très spectaculaire et c'est très satisfaisant. Si l'on regarde un peu plus dans le détail, on s'aperçoit, et ça c'est une excellente chose, que les enfants sont de plus en plus nombreux, que l'Education nationale participe, que ce qui nous intéresse pour l'avenir, c'est-à-dire les germes d'intérêt de la protection de notre environnement, se traduit dans l'envie et le comportement de nos jeunes, et ça, c'est vraiment une bonne chose. En revanche, au niveau des adultes et de leur participation, et malgré le travail effréné de M. Garcia, malgré l'opération lourde que nous menons, parce que c'est important avec les partenaires, c'est important avec les finances publiques –cette année il y a même eu une volonté de présenter à travers des stands et des ateliers d'information tout ce qui peut être économie, ou en tout cas éléments d'insertion dans les projets de création– on se rend compte que l'on a eu moins de 1 000 personnes adultes qui ont participé. Ce qui veut dire que l'épine dorsale constituée par les Comités d'Intérêt de Quartier n'a pas pleinement joué. C'est regrettable. Alors, on peut voir le côté d'un bon œil en disant « Les gens ont l'habitude, ils font ce qu'ils peuvent faire », certes, c'est vrai, néanmoins on dégage une matinée dans l'année pour donner l'exemple, c'est quand même quelque chose qui est inhérent à la fonction d'un Comité d'Intérêt de Quartier. J'espère que les choses vont reprendre un cours un peu plus soutenu. D'autant plus que, je le dis, j'ai remarqué, en me promenant à pied ou en voiture, le syndrome de la cannette qui passe du siège passager à l'extérieur, rond-point ou le long des roubines. Il y a quand même beaucoup plus de projectiles qu'auparavant. C'est un peu décevant. Je voudrais que pour l'an prochain on soit un peu plus présent, un peu plus nombreux, et que l'on incite à faire comprendre à tous... Je le dis chaque fois, cela peut être une litanie lassante, mais le domaine public c'est le domaine privé de chacun. C'est ce qui fait que l'on est bien dans sa ville, que l'on peut aimer sa ville parce qu'elle est bien entretenue. Moi je dis que nos travaux, même si l'on a quelques difficultés quelquefois avec le personnel, on est quand même globalement satisfait de ce que l'on peut faire lorsque l'on intervient. On sait très bien, je le répète, qu'avec les restrictions financières colossales que nous avons eues cela ira directement sur les charges de fonctionnement et donc directement sur des retraités de personnel. Avec les nouvelles réglementations sur l'utilisation du phytosanitaire on a l'impression que finalement, au bout de quelques jours, les choses sont à refaire, et c'est bien vrai. On sollicite donc à la fois l'indulgence et la compréhension pour se dire qu'une ville aussi grande que la nôtre, aussi importante que la nôtre, au sens du service public, puisque le domaine s'est largement élargi, au sens un peu de la participation, parce que n'oublions pas que si la collectivité l'a voulu c'est pour diminuer les charges de sa population, il faut qu'en contrepartie on ait des gestes qui rentrent, non pas dans celui du reproche à la chose qui n'est pas faite mais dans la possibilité justement qu'elle ne soit pas à faire parce que l'on était soi-même promoteur d'une petite incivilité. Je crois que je me fais l'écho de M. Garcia, je ne veux surtout pas atténuer la satisfaction que l'on peut avoir, autant par ce qui est ramassé que par l'ambiance qui a pu naître, mais l'on aurait pu avoir une partie un peu plus animée, un peu plus nombreuse, un peu plus festive, s'il y avait eu un engouement plus large.

o **Projets structurants :**

- Fibre optique – Situation

**M. le MAIRE.**- Je voudrais également vous donner quelques informations au sens large sur la fibre optique. Vous savez que c'est un déploiement qui se fait sur l'intégralité de la ville, les choses évoluent en fonction des sentiments et décisions des opérateurs. On en avait un, on en avait deux, on en a toujours deux mais l'on n'en a plus qu'un. Aujourd'hui Orange a pris la tête, loin devant le second qui n'a pas encore démarré, et malgré cela, on en est à une progression plus rapide que prévue puisque sur l'intégralité de la ville on a 7 mois d'avance sur le dispositif définitif. Vous serez donc bientôt, les uns comme les autres, intéressés par l'adduction d'Internet grand débit à votre domicile.

- Istres Commerces

**M. le MAIRE.**- Je voudrais donner la parole à Mme Ayot qui a fait un gros travail avec M. Grimaldi pour donner un côté technologique à la relation entre clients et commerces. Je le dis et je le répète, le commerce a ses vicissitudes qui sont liées à sa topographie, Istres ne pourra jamais faire des miracles extraordinaires. Et pourtant nous-mêmes, en tant qu'élus, nous prenons des décisions bien avant tout le monde. Le manager du centre-ville, il y en a qui le découvrent aujourd'hui et qui en nomment un ou deux par-ci par-là, nous, cela fait 6 ans que Mme Crepet est sur la brèche. Les acquisitions, certains raillaient au Conseil municipal, maintenant dans les collectivités tout le monde considère que c'est le meilleur moyen pour prendre les fonds de commerces défaillants afin de pouvoir les suppléer dans le temps. Nous avons eu d'ailleurs des résultats positifs. Néanmoins, nous avons quand même toujours –hélas, cela ne changera jamais– à subir le phénomène topographique de notre espace commercial qui ne se trouve qu'à travers des petites alvéoles sous les bâtiments qui sont dans le centre-ville et qui ne peuvent bien sûr pas, par leur surface limitée, attirer des commerces au sens plein du terme. Je ne décris pas ceux qui existent déjà mais ils le font avec beaucoup plus d'efforts et avec beaucoup de limites car, quand on n'a pas de réserve, quand on n'a pas de dispositif de présentation, on est bien sûr nettement moins armé pour faire face à la concurrence. Puis c'est la nature humaine, on va à l'extérieur, on gare sa voiture juste à côté, c'est plus facile pour pousser le Caddie, parce qu'en règle générale on fait des courses lourdes. Deuxièmement, 17 % du commerce national passe par Internet, il faut donc s'y adapter. C'est pour cela que j'ai demandé que, dans le cadre de l'opération numérique de la Ville, on puisse étendre, en tout cas pénétrer, le commerce à travers Internet, qu'Internet soit un élément supplémentaire à la vitrine ou à l'étalage du commerçant, c'est ce que Mme Ayot va vous expliquer maintenant.

**Mme AYOT.**- Merci, Monsieur le Maire. Depuis le 12 juin une application, qui s'appelle Istres Commerces, est téléchargeable sur Android Play Store. Cette application est bien sûr dédiée aux Istréens, puisqu'ils vont être les utilisateurs, mais c'est en collaboration avec l'Association des commerçants qui était désireuse de mettre les commerçants à l'ère du numérique et de la digitalisation –comme l'a dit M. le Maire, 17 % des achats sont faits sur Internet– ainsi que de faciliter leur action au quotidien. Les services informatiques de la Ville, l'Association des commerçants et une *startup* de Venelles ont créé cette application qui, Monsieur le Maire, une fois de plus est unique en France, elle a été créée sur mesure. C'est une vraie collaboration au jour le jour avec une implication de chacun. Bien sûr cette application est dédiée aux Istréens mais nous avons rencontré dans un premier temps, sur des petits groupes de travail, des présentations, les commerçants d'Istres. Aujourd'hui c'étaient les restaurateurs parce qu'ils sont un peu à part, ils vont pouvoir présenter leurs menus, leur plat du jour. Nous avons un très bon retour, des utilisateurs qui voient vraiment une positivité dans cette application, une facilité au quotidien pour l'utiliser, et surtout des commerçants qui voient des retours intéressants. Cette application sert aussi à présenter leurs bons plans mais normalement elle va évoluer jusqu'en fin d'année et l'année prochaine –on est vraiment dans la démarche de construction de cette application– avec par exemple le *clik & reserve*. Quand on parle d'Internet, il y a l'achat que l'on fait dans son bureau, sur son téléphone, les commerçants vont avoir la possibilité de présenter un petit catalogue et le client pourra le réserver et venir le retirer en magasin. Je vous invite à télécharger l'application. Rien que la semaine dernière j'ai dû m'en servir au moins 6 fois. Vous recherchez un commerce, vous cliquez sur le téléphone, vous appelez votre commerce, vous appelez un restaurant pour réserver, vous voyez les offres et les bons plans. J'ai vu les bons plans des commerçants pour la fête des pères, ils nous ont accompagnés aussi, ils ont été porteurs du projet avec nous. Des commerçants ont été testeurs pour la fête des mères, etc. C'est un nouvel outil pour nos commerçants mais surtout pour nos Istréens.

**M. le MAIRE.**- Madame Ayot, merci. Vous faites comprendre qu'Internet n'est pas que pour Amazon ou Collections Privées mais c'est aussi pour les commerçants d'Istres.  
Je voudrais vous donner quelques informations.

- Maison du Jeu dénommée P.I.L.E. au Parc Marcel Guelfucci

**M. le MAIRE.**- Nous avons pu inaugurer, non pas un nouvel espace parce qu'il existait déjà, nous l'avons transformé, c'est la Maison du gardien du Parc Marcel Guelfucci qui a été transformée en Maison du Jeu, puisque c'est une activité ludique et culturelle qui a une grosse audience, autant parmi les adolescents que parmi les adultes, et il était bon que nous ayons un espace à cette activité. Là aussi c'est quelque chose d'inédit.

- Aménagement du Parc de l'Olivier

**M. le MAIRE.**- Je voudrais simplement vous rappeler que nos travaux d'aménagement du Parc de l'Olivier, vers Les Bellons, à Saint-Exupéry, continuent.

- Réhabilitation du Château des Baumes

**M. le MAIRE.**- Je voudrais également vous dire que la réhabilitation du Château des Baumes est en cours, que nous allons retrouver les façades d'origine avec, certes, un intérieur plus moderne, et nous dédierons cet espace au monde de l'entreprise et du commerce. Là aussi ce sera un lieu d'activité pour que les affaires, au sens noble du terme, de la Ville, des entrepreneurs, puissent avoir un point de chute remarquable et accueillant. Nous en aurons pour 12 mois environ.

- Création de l'Ecole de Design au CEC

**M. le MAIRE.**- Je vous rappelle qu'en ce lieu, pas très loin d'ici, nous allons ouvrir une école de design. Nous aurions aimé que les travaux puissent cadrer avec la rentrée scolaire, que nous dirons presque universitaire puisque ce sont des opérations post-bac. Nous avons bien sûr l'ambition de faire quelque chose à belle échéance mais, entre les contraintes –ce n'est pas un problème de financement là– et les délais de commande publique, nous n'aurons ces travaux terminés qu'à la fin de l'année. L'espace qui sera à côté, la salle Fellini, sera donc dédié pendant ce temps à l'accueil des étudiants. On en comptait une vingtaine, ils sont 30 recensés aujourd'hui. C'est un beau succès avant l'heure.

- **Gymnase Cavalloni – Réhabilitation**

**M. le MAIRE.**- Cavalloni, le gymnase préféré de notre équipe de volley, est en train de lourdement trouver un nouveau visage puisque nous allons investir 497 000 €.

- **Réhabilitation ensemble immobilier du Castellan**

**M. le MAIRE.**- Nous avons eu également une réunion avec les habitants du Castellan que nous avons réunis la semaine dernière pour présenter, avec le bailleur social du nom d'Erilia, l'opération de réaménagement, de refondation des appartements, de ravalement de façades, de protection thermique, qui va être lancée. Pour un coût quand même qui représente 9 M€ et qui n'aura aucun impact sur le montant des loyers. Nous en sommes assez fiers car

cela s'ajoute aux opérations qu'OPH a faites. C'est moi qui les lance, c'est donc plus facile, mais il n'y a pas qu'OPH, il y a Habitat 13, NLP, Grand Delta Habitat, il y a toute une série de bailleurs qui joue vraiment le jeu et qui va effectivement donner, à la fois une nouvelle physionomie et un nouveau confort à l'intérieur des immeubles, et aussi une nouvelle ambiance de vie car, mélangé à d'autres opérations que l'on va mener –comme par exemple l'implantation d'une agence de la police municipale aux Echoppes– on a remarqué véritablement une amélioration de l'ambiance du quartier.

- Création du parking en bordure d'Etang « Dinosaur'Istres » et extension du parking des Arnavaux « Marius Argème »

**M. le MAIRE.**- Nous avons pris des engagements dans le cadre d'apporter au parc de stationnement des places supplémentaires, en dépit de ce qui se dit sur le peu de places alors qu'elles sont plus nombreuses que par le passé. Nous avons ajouté deux opérations en bordure de l'Etang de l'Olivier. Une plus proche, à côté de La Régalide, à côté du parking de camping-cars et d'un autre qui était déjà réalisé, ainsi qu'une aux Arnavaux. Vous voyez que, là aussi, à condition que l'on daigne faire quelques mètres à pied, il y a largement la possibilité de se garer au centre-ville, tout en répondant encore une fois que le parking se trouve derrière la mairie et qu'il est ouvert au public. Véritablement, on a l'impression que les reproches sont plutôt des reproches de principe, d'humeur, mais pas de circonstance, parce que lorsque l'on regarde les choses, sans faire un constat d'huissier, mais moi je sors régulièrement tard de mon domicile professionnel et je vois bien que les places sont largement vacantes.

- Création de deux ronds-points : aux Feuillantines et fournitures Auto

**M. le MAIRE.**- Il y a des choses qui vont un peu bouleverser, et dans le bon sens, certaines habitudes, et surtout des tracasseries liées à des problèmes de circulation et d'embouteillage. Avec M. Casado nous avons fait une étude, que M. Benchenafi a reprise avec M. Davini, pour créer deux ronds-points supplémentaires. Un qui va remplacer le carrefour du Boucasson et de Leclerc qui va permettre une fluidité, et un autre en amont qui va être au confluent de l'axe Guynemer/Saint-Exupéry où il y a aussi un feu rouge, et là on aura la possibilité de passer de manière plus fluide. Cela va permettre de gagner quelques minutes précieuses.

Dans ce cadre-là, nous avons fait des travaux d'études considérables sur l'aménagement du rond-point de La Transhumance qui sera collé, dans un avenir lointain –mais pas aussi lointain que ce qui était prévu– aux futures autoroutes, et nous avons, avec l'accord de la Métropole qui m'a été agréé, décidé de prendre en charge la réalisation de cette bretelle avant que l'autoroute n'existe. Afin d'avoir là aussi un désengorgement des voies d'accès à la base, de permettre au Pôle aéronautique d'avoir un peu d'aération lorsque les travaux lourds seront terminés et que l'on aura les entreprises des dirigeables, ainsi que bien sûr la création d'un nouveau quartier. Je vous rappelle qu'à côté des Bellons l'aménagement du terrain dit Le Grand Bayanne va permettre d'avoir le nouveau collège Savary qui sera transporté en ce lieu, avec là aussi l'installation d'une nouvelle maison de retraite. Nous avons donc des éléments qui ont besoin d'avoir une aération à ce qui existe déjà. Nous sommes prêts, nous attendons maintenant l'accord national qui nous a été donné de manière officieuse, sinon nous ne nous serions pas lancés dans ces opérations d'études qui devront, elles, nous faire passer au stade de la réalisation.

#### ○ **Maison de quartier du Ranquet**

**M. le MAIRE.**- Je vais juste donner deux informations complémentaires. Le projet du Ranquet, la Maison de quartier, vous avez vu que les travaux ont commencé et que nous pourrons l'inaugurer en novembre 2018, comme nous l'avons dit la dernière fois, après avoir attendu la possibilité de faire ces travaux puisque l'on nous a commandité des fouilles. C'est extraordinaire quand même ! Il a fallu faire des fouilles pour permettre aux gens du Ranquet de se réunir.

#### ○ **Reconduction de la fermeture estivale du Ranquet**

**M. le MAIRE.**- Puisque nous sommes au Ranquet, on y reste quelques minutes encore. Vous vous rappelez que l'an dernier nous avons décidé de mettre sur pied un dispositif de fermeture du quartier afin que les personnes qui s'y trouvent ne soient pas envahies par des éléments extérieurs. Que ce soit dans une démarche normale plaisancière, puisque nous avons fait une plage, il est normal qu'elle attire du monde, mais aussi quelquefois par des gens qui n'ont pas une attitude obligatoirement très sympathique. Avec le dispositif de la police municipale cet élément de sécurité amène effectivement un gardiennage, une vigilance, beaucoup plus serrés, et je peux dire que si nous le reconduisons c'est parce que nous avons vu que l'an dernier il y avait eu un effet positif, même si la dépense n'a pas été négligeable puisqu'elle a quand même coûté 60 000 € pour 2 mois.

M. Benchenafi va nous dire quelques mots sur le chemin du Tour de l'Etang.

#### ○ **Aménagement du chemin du Tour de l'Etang**

**M. BENCHENAFI.**- Une synthèse résumée. L'objet est de réhabiliter complètement le chemin du Tour de l'Etang qui est la voie principale, avec ses axes secondaires, notamment le chemin de Sorbes, Les Bellons, Sulauze, etc. Ce projet concerne la réhabilitation complète du réseau eaux usées, la création d'un réseau eaux usées parce qu'aujourd'hui plusieurs sont en autonomie, et la réhabilitation complète des réseaux secs (qui dit réseaux secs dit

électricité, France Télécom, éclairage public, fibre, etc.), la rénovation de l'éclairage public lorsque cela sera nécessaire, et la réhabilitation de voirie.

Ce projet est décomposé en 5 zones et 3 phases de travaux. Je ne vais pas rentrer dans le détail. Pour ces 3 phases de travaux, la première durera 11 mois, elle concernera le refoulement du puits des Bellons et le démarrage sur le chemin du Tour de l'Etang d'ouest en est ; la deuxième zone concernera le chemin du Vieux Sulauze avec sa réhabilitation complète ; et la troisième phase (les zones 3 et 5), le chemin du Tour de l'Etang pour boucler la partie est. Les délais prévisionnels, le démarrage est programmé pour juin 2019 pour une durée de 20 mois, et le montant prévisionnel des travaux est de 16 M€.

**M. le MAIRE.**- Si je demande d'avoir une présentation courte c'est parce que nous avons déjà fait une réunion publique avec tous les gens –ceux qui se sont déplacés– et l'auditorium était rempli. On a quand même eu une belle chambrée de gens intéressés pour savoir quelle était la nature de ces travaux, quel allait être bien sûr le fractionnement, puisque cela se fait en 2 opérations, opération géographique et opération dans le temps. Ce n'est pas « On fait la première tranche et l'on verra plus tard la deuxième », non, c'est tout un ensemble lancé géographiquement en plusieurs fractionnements. Et enfin, les conséquences que cela aura pour le degré de construction avec bien sûr les nouvelles réglementations que l'on aura à respecter. Autre chose aussi, pour que l'on guide correctement les gens, qu'ils sachent bien ce qu'ils ont à faire, ce qu'ils auront à faire par eux-mêmes s'ils veulent accéder à ce service, on a une permanence qui est dédiée à tous les gens intéressés et qu'ils peuvent venir solliciter.

#### o **Résidence Séniors rue Joseph Tournon**

**M. le MAIRE.**- Je vous parlais tout à l'heure de renforcement du commerce et un élément qui est dans ma stratégie est d'amener une espèce d'assurance de chiffre d'affaires par la densité de la population. Le Forum des Carmes en fait partie, d'autres opérations en font partie, et nous avons noté, lancé –c'est d'ailleurs toujours le cas– le projet d'une résidence seniors. Ce n'est pas une maison de retraite, ce sont des appartements que l'on vend à des gens qui sont accompagnés par toute une structure –et non des moindres puisqu'il y a entre 25 et 30 personnes à disposition– et qui vivent au sein du quartier. Nous avons bon espoir de pouvoir la réaliser un jour mais sachez que nous avons encore un recours de la part de personnes bien évidemment intéressées.

Je vais passer la parole à M. Casado qui va vous donner un peu la mesure des travaux de proximité, des travaux du quotidien, des travaux d'amélioration du cadre de vie.

## II. **BILAN ALLO TRAVAUX, ALLO QUIETUDE, PROPETE ET VISITES DE QUARTIER**

**M. CASADO.**- Bonsoir. En premier lieu, le maire a adressé 378 courriers à destination des habitants des quartiers Est.

Concernant la propreté, 1 285 passages ont été effectués dans ces quartiers et l'agent qui est chargé du contrôle de la propreté de l'ensemble des quartiers de la commune n'a pas remarqué de dépôts sauvages durant ses passages. Il n'en a pas remarqué mais nous en avons enlevé quand même. Entre le moment où il les a vus et le moment où on les a enlevés, peut-être qu'il y a eu une période où l'on a pu constater des dépôts, mais ils ont été enlevés. Toujours dans la propreté, dans le courant du premier trimestre, 14 tags ont été enlevés dans les quartiers Est, notamment dans le Parc Marcel Guelfucci, sur les murs de clôture de particuliers allée des Restanques, la traverse des Oiseaux, et au collège Pasteur. Une deuxième campagne a été effectuée dans le courant de la troisième semaine du mois de juin au cours de laquelle 23 tags ont été répertoriés dans les quartiers Est et ont été enlevés, notamment sur les façades de particuliers à l'allée de la Ritournelle, au chemin de la Digue, sur les façades du collège Pasteur, les portes de garages de particuliers chemin du Cordier.

Pour « Allô Travaux », 677 appels pour les quartiers Est, cela représente 39 %, principalement émis par les habitants des Echoppes pour 14 %, du Ranquet pour 9 %, et du centre ancien pour 8 %. Ils portent principalement sur des problèmes d'espaces verts pour 34 %, d'éclairage public pour 32 %.

« Allô Quiétude », 115 appels pour les quartiers Est, ce qui représente 40 %. Ils ont été principalement émis par les habitants des Echoppes pour 19 %, du Rouquier et des Arnavaux pour 14 %. Ils sont essentiellement répartis sur des problèmes d'atteintes aux biens (les fameux tags dont on parlait tout à l'heure) pour 47 %, et des problèmes de voisinage pour 28 %.

Un petit rappel. Pour l'année 2017, 57 opérations ont été effectuées dans l'ensemble des quartiers Est pour un montant de 1 100 000 € de travaux. Pour 2018, 29 opérations ont été chiffrées –avec des priorités que nous avons déterminées avec les CIQ– pour un montant de 1 500 000 €. Certaines sont terminées, d'autres sont en cours. L'aménagement de l'intersection du boulevard de Vauranne et Jean-Marie l'Huillier pour 23 884 € ; pour le quartier des Arnavaux, la création d'un plateau traversant sur le chemin du Cordier à l'emplacement des coussins berlinois pour 45 000 € ; aux Echoppes, une reprise de la partie du boulevard Jean-Jacques Prat, du rond-point de Peyreguet au plateau traversant de la gare routière, pour 234 000 €. On réalisera l'autre tranche quand on aura fini les opérations immobilières sur ce boulevard qui devraient être réalisées en 2019. Aux Heures Claires, l'avenue des Bolles, on continue la piste cyclable pour 50 000 €, elle ira jusqu'au lycée Latécoère. Le quartier du Ranquet, la réfection du chemin des Bouscatiers, l'installation d'un ralentisseur au chemin de la Plage et l'aménagement de 90 m<sup>2</sup> sur le chemin des Arcades pour 40 000 €. Il restera 6 M€ de travaux à prioriser pour les quartiers Est. Quand on sait que l'on met 1,5 M€ par an, il va falloir faire une priorité assez importante. Pour les écoles des quartiers Est, 158 400 € de travaux ont été retenus. Le remplacement des volets roulants et huisseries en maternelle Jean Moulin pour 16 000 € ainsi que la réfection totale des toilettes pour 25 000 €, l'étanchéité du toit-terrasse de l'élémentaire Jean Moulin pour un montant de 35 000 €, la



réhabilitation des barrières du groupe scolaire Jean Moulin pour un montant de 42 000 €, la reprise des sols des 8 classes en élémentaire à Calamand pour 70 000 €, et la réfection de la clôture du groupe scolaire Pierre Armanet pour 41 844 €. Pour information, les travaux du groupe scolaire Jacqueline Auriol ont été terminés au printemps.

**M. le MAIRE.**- Merci. C'est un bilan, cela montre bien l'engagement que l'on met sur des opérations qui ne sont pas des grandes opérations mais qui sont quand même lourdes financièrement, surtout lorsque l'on fait les additions, et qui rentrent dans le changement et l'amélioration du quotidien.

Je vais maintenant passer aux questions écrites.

### III. QUESTIONS ECRITES OU ORALES

**M. le MAIRE.**- Mme Godart a été prise d'une frénésie de plume, elle m'a adressé plusieurs courriers que je vais vite synthétiser quand même puisque le premier concerne l'accès et la mobilité pour les personnes handicapées, d'abord, de manière générale, sur le centre ancien, et deuxièmement, de manière plus particulière, vers Notre Dame de Beauvoir.

Pour le centre ancien les choses sont très simples, il suffit de se coller au règlement qui existe. « L'accès ponctuel des personnes à mobilité réduite par l'ouverture des bornes est bien sûr possible par la borne située rue du Portail neuf. La personne devra demander l'ouverture de cette borne, soit en appelant directement au centre de supervision urbaine, soit en actionnant le bouton de la borne elle-même. La carte GIG GIC pourra alors être présentée à l'opérateur via la caméra de vidéoprotection se trouvant sur le boulevard Frédéric Mistral. La personne à mobilité réduite déposée au plus près, le véhicule devra quitter les lieux si la visite n'excède pas 20 minutes (comme pour toute autorisation générale). Si la personne à mobilité réduite est le conducteur du véhicule, elle pourra dès lors stationner à l'intérieur du centre ancien en apposant la carte visible derrière le pare-brise et sur un emplacement autorisé ». Il n'y a aucune contraindre pour que les personnes à mobilité réduite puissent se déplacer dans le centre ancien.

En ce qui concerne plus directement l'aspect de Notre Dame de Beauvoir, là vous avez préconisé une rampe, effectivement c'est une initiative pertinente, M. Benchenafi est donc en train d'étudier le dénivelé, parce que c'est assez pentu sur les deux côtés. Il y a aussi la réglementation et l'on verra si celle-ci pourra nous tolérer, nous permettre, d'implanter cette rampe. Avez-vous déjà le constat, Monsieur ?

**M. BENCHENAFI.**- Aujourd'hui nous avons entre 17 et 22 % de pente, ce qui n'est pas réglementaire, puisque pour les PMR on devrait atteindre au maximum 5 %. Force est de constater que ce n'est pas le cas. Cela étant, il peut y avoir des paliers, des pentes, jusqu'à 12 %, mais de manière ponctuelle. Là il va falloir que l'on passe sur une autre méthodologie et j'invite la personne qui vous a sollicité à venir nous voir aux services techniques pour aller sur le terrain et voir de quelle manière on peut traiter cette problématique. Par rapport à la rampe c'est impossible. C'est mathématique, il faudrait aller chercher très loin et, au regard de l'exiguïté, ce n'est pas possible aujourd'hui. Néanmoins il existe d'autres procédés.

**M. le MAIRE.**- Etudiez et faites-nous part.

Ensuite, Mme Godart a manifesté son courroux vis-à-vis des automobilistes impétueux qui vont vite à l'intérieur du centre-ville. Je ne lui donne pas tort. A la faveur d'une comparaison avec l'installation d'un passage piéton protégé face au théâtre de l'Olivier, elle souhaiterait que l'on étudie la possibilité de l'étendre. Je dirai simplement que là aussi la question est posée et elle mérite d'être approfondie. Si pour l'instant nous ne l'avons pas fait –mais il n'est pas exclu qu'on le fasse, rassurez-vous– c'est parce que nous avons en tête d'examiner le changement de circulation. Puisque vous vous rappelez qu'à une époque je vous disais qu'il est dommage que l'on sorte de la ville par plusieurs voies alors que l'intérêt est justement d'y rentrer par plusieurs voies. Nous sommes en train d'étudier cela. Le ferons-nous dans les mois qui viennent ? C'est une autre question et cela découlera, notamment ce que vous demandez, de cette étude-là.

Mme Thomas, je ne sais pas où elle est allée chercher ses informations, a décrété que les lampadaires de l'impasse du Rouquier ne sont pas du tout conformes à la réglementation. Compte tenu que les choses sont strictement encadrées, je me suis quand même étonné de la chose et j'ai demandé à nos services de faire une étude précise. On me répond ce que je pensais quand même vrai, mais maintenant c'est légitimé plus officiellement : que les lampadaires sont tout à fait conformes, que la lumière blanche est de 6 000 k, que le luminaire étanche est IP66, le luminaire est résistant aux chocs, que nous avons les normes européennes respectées, autant bien sûr pour la hauteur que pour la limitation d'utilisation des substances dangereuses. Madame Barrat, je crois qu'il faudra écrire à cette dame de manière précise pour que son inquiétude soit apaisée.

On en arrive au traditionnel duo Giuntini/Dhellin qui se marque à la culotte.

**M. GIUNTINI.**- Pas à ce point.

**M. le MAIRE.**- Régulièrement, et de concert, vous adressez des courriers. M. Giuntini, lui, est le relais de gens qui doivent le solliciter, notamment M. Marques, 13 rue Australe, et M. Clary, 23 rue de l'Arlésienne, qui souhaitent, l'un l'élagage, et l'autre qui demande quand seront installées les toilettes dans le Parc des Salles.

Pour l'élagage, vous êtes en train de programmer une intervention, me dit-on, et pour les travaux, qu'il se rassure, nous allons acheter un module, un package, de 4 toilettes publiques, et il y aura des implantations qui seront faites après.

**Mme BARRAT.**- Les arbres vont mourir si l'on élague encore.

**M. BENCHENAFI.**- Dans un premier temps, étant donné que le marché à procédure adaptée vient d'être notifié, il faut le temps de les recevoir à l'automne prochain, ce sera donc à partir de septembre. Dans l'immédiat, dans l'intervalle, nous allons mettre en place des toilettes sèches afin de remédier à cette problématique.

Vous voulez aussi que l'on évoque l'élagage ? C'est la particularité des Micocouliers...

**M. le MAIRE.**- Vous voulez montrer la *dégaine* des toilettes publiques ? Les pissotières, vous les avez ou pas ?

**M. BENCHENAFI.**- Non, je ne les ai pas. Je reste à votre disposition.

**M. le MAIRE.**- On vous aurait montré la *dégaine* des nouvelles pissotières. Rassurez-vous, rassurez M. Clary, les choses vont se faire dans les prochaines semaines.

Et M. Dhellin, lui, est toujours très pointilleux sur la notion d'entretien, il nous demande si la balayeuse ne pourrait pas passer à un endroit précis, c'est-à-dire face à la boîte aux lettres à l'angle de la rue l'Arlésienne... Bref. Car par temps de pluie l'endroit peut être sale. Vous faites plaisir à M. Dhellin, vous programmez le nettoyage de la placette en cause.

**M. DHELLIN.**- On la voit passer sur le côté de l'avenue Félix Guoin, même le dimanche, mais elle ne vient jamais dans le quartier.

**M. le MAIRE.**- Monsieur Dhellin, vous portez sur vous la réponse à la question. Vous avez une minerve, vous ne pouvez pas tourner le cou. Regardez véritablement et vous verrez qu'elle passe des deux côtés. (Rires.) Boutade mise à part, voyez ce que veut dire M. Dhellin pour améliorer la chose.

**M. DHELLIN.**- Il y a des fourmilières partout sur la placette. (Inaudible.)

**M. le MAIRE.**- D'autre part, toujours dans le cadre de l'entretien, vous voulez la taille des arbustes pour améliorer une visibilité, notamment vers la rue de la Capelette.

**M. DHELLIN.**- Oui. Là il faut sortir le nez sur l'avenue de la Capelette qui donne sur l'avenue Raymond Filippi et un de ces quatre vous allez retrouver une voiture directement à la maison de retraite parce que les gars passent à fond.

**M. le MAIRE.**- Je prends toujours de manière très amusée toutes les catastrophes que l'on annonce parce qu'en écoutant chaque fois ce qu'il se dit, c'est au nom bien sûr de l'accident qui va arriver demain matin que l'on justifie une demande. Je touche du bois parce que ce n'est jamais arrivé comme cela. Mais moi, même sans cause d'accident, je suis d'accord que l'on fasse le bon entretien qui prévaut.

**M. DHELLIN.**- Si vous prenez l'avenue Félix Guoin, vous partez vers (inaudible), vous avez un beau petit panneau qui marque dans le sens du commissariat « Ecole Mendès France », alors qu'elle est de l'autre côté. De l'autre côté, vous prenez l'autre rond-point, et vous avez « Espace Martin Luther King » et « Ecole Mendès France ». Vous avez deux panneaux « Ecole Mendès France ». Pour le touriste qui vient...

**M. le MAIRE.**- Je vais vous dire, Monsieur, et ne croyez pas que je mésestime ce que vous dites, c'est même très pertinent, et ne trouvez pas non plus que je cherche une excuse, mais nous avons donné à un Bureau d'études spécialisé... D'ailleurs vous êtes en train de voir la deuxième tranche, parce que les premières ont été lancées et nous sommes maintenant à la deuxième tranche d'implantation de nouvelles signalétiques. Au-delà de cette présentation marrante, si l'on peut dire, il a pu y avoir pour certains de l'extérieur une espèce de déficience de connaissance due à une signalisation un peu illisible. Nous avons donc lancé une étude générale pour cela, on a étudié et l'on a accepté. Vous voyez que même les plus grands experts peuvent faire des *trucs* marrants, c'est pour cela qu'il existe les petits bêtisiers, les grands bêtisiers, les bêtisiers de Pâques, les bêtisiers de Noël. Vous mettez celui-là où vous voudrez.

**M. DHELLIN.**- Il y a encore le vide-grenier, chez nous on ne sait toujours pas pourquoi il n'a pas lieu. On n'a pas été autorisé à le faire. Je l'ai noté dans le petit compte rendu. On est interdit de séjour. (Inaudible.)

**M. le MAIRE.**- Je n'ai pas votre question sur le vide-grenier.

**Mme JOULIA.**- Si, à la fin.

**M. le MAIRE.**- Vous n'avez pas reçu la réponse qui vous a été faite le 8 janvier 2018 ?

**M. DHELLIN.**- Non, je ne l'ai pas.

**M. le MAIRE.**- Je vous disais que pour ce vide-grenier là –vous allez me dire pourquoi là et pas ailleurs– les services de la Sous-préfecture et de la police municipale ont dressé l'impossibilité de l'organiser à ce moment-là. On le refera cette année pour voir si ce sera possible.

**M. DHELLIN.**- On va essayer de trouver un autre endroit alors. On le fera devant l'hôtel de police. (Rires.)

**M. le MAIRE.**- Honnêtement, les vide-greniers il y en a partout, et il y en a même plusieurs le même dimanche. S'il en manque un, déplacez-vous, allez à côté. M. Giuntini par exemple, votre acolyte, qui fait les mêmes questions que vous le même jour, vous accueillera certainement.

**M. GIUNTINI.**- A bras ouverts.

**M. le MAIRE.**- Il fallait juste l'étincelle pour le dire. Merci.  
Maintenant la parole est à vous, Mesdames, Messieurs. N'hésitez-pas. (Pas d'observation.)  
Merci. La séance est levée.

***La séance est levée à 19 heures 40.***